

Structure du groupe et participations

1 Introduction

Le PAX Holding en tant qu'entreprise non cotée en bourse n'est soumis ni aux prescriptions de publication de l'article 663b^{bis} du Code des obligations ni à celles de la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Il adhère cependant volontairement au «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance». Il répond ainsi aux grandes exigences éthiques de ses parties prenantes également en ce qui concerne la gestion et le contrôle responsable et orienté sur les valeurs ainsi que l'établissement compréhensible et transparent de rapports. Le commentaire de nos principes de gouvernement d'entreprise suit la thématique de la directive susmentionnée. Si des informations recherchées figurent ailleurs dans le rapport de gestion ou dans d'autres documents, il est renvoyé à celles-ci. Les statuts, le règlement d'organisation et le code déontologique (Code of Conduct) de la PAX sont publiés sur notre page Web www.pax.ch.

La PAX SA de Placements avec siège à Bâle, cotée au marché annexe, à laquelle le PAX Holding participe à raison de plus de 50% est soumise aux prescriptions de publication de la SIX Swiss Exchange et s'acquitte de ses obligations dans son propre rapport.

2 Structure du groupe et propriétaires

Le PAX Holding est organisé sous forme de société coopérative selon le droit suisse et, en tant que société holding, détient la PAX Vie à 100% et, directement et indirectement, à 58,7 % la PAX SA de Placements. Les preneurs d'assurance de la PAX Vie en sont les propriétaires à condition qu'ils aient déclaré leur adhésion au moment de conclure un contrat d'assurance. La structure juridique du groupe, les lieux d'implantation des sociétés de participation et des informations supplémentaires concernant le périmètre de consolidation peuvent être consultés à la page suivante. La PAX SA de Placements, cotée en Bourse, constitue un sous-groupe autonome auquel le PAX Holding participe financièrement, mais qui opère selon sa propre stratégie et sa propre organisation.

3 Structure du capital

Le PAX Holding ne détient ni capital sous forme de parts sociales, ni capital de dotation. Il dispose d'un capital propre au bilan de CHF 68 millions à la fin 2011 constitué à partir de bénéfices accumulés.

Structure du groupe au 31.12.2011

